



UNE INITIATIVE DE
**LA FONDATION DU
LEADERSHIP UBUNTU®**
(en constitution)

GRAND PRIX INTERNATIONAL #500K

APPEL À PROJETS INTERNATIONAL

Que feriez-vous pour changer le monde si
500 000 CHF étaient mis à votre disposition ?

Des idées audacieuses. Des solutions concrètes. Un impact systémique.



ÉDITION 2026 – 2028



LANCEMENT OFFICIEL
10 SEPTEMBRE 2026



D1

Justice réparatrice
& Droits naturels



D2

Économie régénérative
& Finance émancipatrice



D3

Technologie éthique
& Numérique



D4

Éducation
transformatrice



D5

Système politique
& Biens communs

ÉDITION PRESSE

AVANT-PROPOS

NOTE ÉDITORIALE

Un texte intégral

La présente Édition presse reprend l'intégralité du texte de l'Appel international à projets #500KPourChangerLeMonde, Cycle 2026–2028, version V3. Le fond, les règles, les montants et les dates n'ont pas été modifiés. Seules la hiérarchie éditoriale et la mise en page ont été adaptées à un lectorat de journalistes, de médias et de partenaires institutionnels.

Valeur de référence

Cet Appel présente les règles essentielles du Grand Prix. Les règles détaillées applicables sont celles du Règlement officiel et des documents du corpus réglementaire et juridique du Cycle 2026–2028 (V3) auxquels il renvoie. En cas de divergence entre la présente édition et ces documents, ces derniers font foi.

Aides à la lecture

Les encadrés « À retenir », les chiffres-clés, les citations mises en exergue, les frises chronologiques et les pictogrammes D1–D5 sont des repères éditoriaux. Ils résument le texte sans ajouter ni retrancher aucune règle.

Montants

Les montants de dotation mentionnés sont des objectifs. Ils ne sont considérés comme effectivement disponibles qu'à hauteur des fonds réellement constitués et sécurisés (voir Partie 10).

POUR CITER CE DOCUMENT

Appel international à projets #500KPourChangerLeMonde — Cycle 2026–2028 — V3, Édition presse. Fondation du Leadership Ubuntu (en constitution), provisoirement portée et organisée juridiquement par l'ASSOCIATION FOUNDI.

Toute citation d'une règle doit renvoyer au Règlement officiel. La mention d'une partie se fait sous la forme « Appel V3, Partie 7 ».

500kchallenge.world

PLATEFORME OFFICIELLE

Dépôt des Étincelles et des candidatures, évaluation par le public, publication des résultats certifiés.

500kchallenge.ch

BIBLIOTHÈQUE DE RESSOURCES · RÉSILIENCE NUMÉRIQUE

Corpus réglementaire, documents de référence et informations utiles, accessibles de façon perpétuelle, y compris en cas d'indisponibilité momentanée de la plateforme officielle.

SOMMAIRE

Manifeste	04
------------------	-----------

Chiffres-clés	05
----------------------	-----------

I · VISION

01	500 000 Étincelles pour changer le Monde	06
02	Nous ne cherchons pas simplement de « bonnes idées »	06

II · LES 5 DOMAINES

03	Cinq domaines pour transformer le Monde	07
-----------	---	----

III · QUI PEUT CANDIDATER

04	Qui peut candidater ?	09
05	Une priorité donnée à l'additionnalité	10

IV · PARCOURS CANDIDAT

06	Comment participer ?	11
-----------	----------------------	----

V · ARCHITECTURE D'ÉVALUATION

07	Comment seront évalués les projets ?	13
08	Le public compte réellement	14
09	Un vote, deux étapes différentes	15

VI · DOTATION

10	Une dotation cible de 700 000 CHF et un engagement au-delà de la remise des prix	16
-----------	--	----

VII · GARANTIES D'INDÉPENDANCE

11	Le financement n'achète pas votre projet	18
12	L'intelligence artificielle est autorisée	18
13	Un dispositif construit pour protéger son indépendance	19

VIII · CALENDRIER

14	Calendrier officiel 2026–2028	20
-----------	-------------------------------	----

IX · PORTEURS & RESSOURCES RÉGLEMENTAIRES

15	Et si votre projet n'est pas encore prêt ?	22
16	Qui porte #500KPourChangerLeMonde ?	22
17	Les règles sont publiques	23

X · APPEL FINAL

18	Nous voulons découvrir ce que vous feriez	24
→	À vous maintenant	25

Accès rapide aux ressources	26
------------------------------------	-----------



Les 18 parties numérotées reproduisent l'intégralité de l'Appel V3, dans son ordre d'origine. Les chapitres I à X regroupent ces parties pour faciliter la lecture.

MANIFESTE · #500KPOURCHANGERLEMONDE

Et vous ? Que feriez-vous pour changer le Monde si on mettait à votre disposition un financement de **500 000 CHF** ?

Il existe partout dans le Monde des femmes et des hommes qui voient ce qui ne fonctionne plus.

Des gens qui imaginent d'autres manières d'éduquer, de produire, de consommer, de financer, de décider et de s'organiser collectivement, de réparer, de soigner nos relations, de protéger le vivant ou de mettre la technologie au service de l'Humain.

Certains ont déjà commencé à mettre en œuvre leur vision, leur projet ou leur solution alternative.

D'autres disposent d'une idée, d'une équipe, d'une expérience de terrain ou d'un réseau de soutien prêt à agir, mais n'ont pas encore

accès aux ressources capables de faire changer d'échelle leur projet.

#500KPourChangerLeMonde est un appel lancé à toutes ces femmes et à tous ces hommes.

Nous voulons faire émerger des projets capables de transformer concrètement une partie du Monde — un territoire, une collectivité, une institution, un système, une manière de vivre ou de coopérer — et donner au plus grand nombre la possibilité de les découvrir, de les évaluer et de soutenir leur développement.

Notre conviction est simple :

« Pour changer le Monde, change Ton monde ! »

C'est le thème retenu pour la première édition du **Sommet International du Leadership Ubuntu**, prévue en septembre 2027.

CHIFFRES-CLÉS

LE GRAND PRIX EN CHIFFRES

700 000

CHF · DOTATION CIBLE

Jusqu'à 500 000 CHF pour le 1er Lauréat, 150 000 CHF pour le 2e, 50 000 CHF pour le 3e. Objectifs de dotation, disponibles à hauteur des fonds réellement constitués et sécurisés.

500 000

Étincelles visées

visions, initiatives, engagements

150+

pays

un Grand Prix véritablement international

5

domaines

de transformation, D1 à D5

55 / 45

Jury / public

pondération du score final

60/100

seuil Jury

minimum pour être qualifié ou Lauréat

≥ 5

jurés indépendants

par projet évalué

5 · 18

membres · ans

équipe minimale ; âge minimal du responsable

100 000

CHF · seuil

financements institutionnels cumulés au-delà desquels un projet n'est pas éligible

3

Finalistes

repartent de zéro en Grande Finale

OUVERTURE

10 septembre 2026

CLÔTURE DES
CANDIDATURES

10 décembre 2026

PROCLAMATION DES
LAURÉATS

16 septembre 2027

01 CHAPITRE I · VISION

500 000 ÉTINCELLES POUR CHANGER LE MONDE

#500KPourChangerLeMonde est à la fois une **dynamique internationale** et un **Grand Prix international de projets à impact systémique**.

Notre ambition est de faire émerger jusqu'à **500 000 Étincelles dans plus de 150 pays** : 500 000 visions, initiatives, engagements et réponses à une même question :

« **Que feriez-vous pour changer le Monde si vous disposiez de 500'000 CHF pour agir ?** »

Une Étincelle peut être le commencement d'une idée.

Elle peut aussi être l'expression d'un projet déjà engagé sur le terrain.

Parmi ces Étincelles, certaines pourront devenir candidates au **Grand Prix international #500KPourChangerLeMonde** et tenter d'accéder à une dotation cible pouvant atteindre **500 000 CHF pour le projet classé premier**.

Mais au-delà d'un concours, notre ambition est de rendre visible une autre cartographie du Monde : **celle des femmes et des hommes qui construisent déjà, dès aujourd'hui, les solutions viables du Monde de demain**.

02 CHAPITRE I · VISION

NOUS NE CHERCHONS PAS SIMPLEMENT DE « BONNES IDÉES »

Nous recherchons des projets capables de démontrer qu'il existe d'autres chemins que la domination, l'exclusion, la violence et l'ordre par le chaos destructeur pour répondre aux défis auxquels l'Humanité est confrontée.

Des projets qui répondent à un besoin humain réel.

Des projets capables de passer de l'intention à l'action.

Des projets portés par des équipes capables d'apprendre, de coopérer et de mobiliser autour d'elles.

Des projets dont l'impact peut être observé, transmis, adapté ou reproduit.

Et surtout, des projets dont le développement ne repose pas uniquement sur la réussite d'un individu, mais qui renforcent la capacité d'autres femmes et hommes, équipes ou collectivités à progresser avec eux.

C'est ici que prend tout son sens la philosophie Ubuntu :

Nous croyons que le leadership dont notre époque a besoin est le **Leadership Ubuntu®**.

Un leadership qui ne consiste pas seulement à aller plus loin soi-même, mais à permettre à la plus grande multitude possible **d'aller plus loin ensemble**.



« Je suis, parce que nous sommes. »

PHILOSOPHIE UBUNTU

03

CHAPITRE II · LES 5 DOMAINES

CINQ DOMAINES POUR
TRANSFORMER LE MONDE

Chaque projet candidat devra principalement s'inscrire dans l'un des cinq grands domaines de transformation du Grand Prix.



D1



D2



D3



D4



D5

D1

JUSTICE RÉPARATRICE & DROITS NATURELS

Établir les faits, juger et condamner en conséquence, mais réparer plutôt que simplement punir.



Restaurer les droits, la dignité, la vérité, les relations et les équilibres au sein des collectivités concernées.

Ce domaine accueille notamment les projets liés à la justice réparatrice et auto-réparatrice, aux droits fondamentaux et naturels, à la médiation, à la réconciliation, à la dignité humaine, à la mémoire, à la paix et à de nouvelles formes de résolution des conflits.

D2

ÉCONOMIE RÉGÉNÉRATIVE
& FINANCE ÉMANCIPATRICE

Imaginer une économie qui crée de la valeur à travers un système de production loyal et équitable, qui n'aliène pas l'Humain, mais lui permette d'engager son cœur à l'ouvrage, d'exprimer pleinement son potentiel et de jouir équitablement du fruit de son labeur, tout en préservant la nature.

Ce domaine concerne notamment les nouveaux modèles économiques, la finance émancipatrice, l'économie régénérative, les mécanismes d'accès au financement, la coopération économique, l'entrepreneuriat à impact systémique et les modèles permettant une meilleure redistribution des ressources et de la capacité d'agir.

D3



TECHNOLOGIE ÉTHIQUE & NUMÉRIQUE

Mettre la technologie au service de l'Humain plutôt que l'Humain au service de la technologie.

Intelligence artificielle responsable, transformation numérique et éthique, accessibilité, protection des données, outils favorisant l'organisation collective, technologies décentralisées, numérique éducatif, souveraineté technologique ou innovations permettant de résoudre des problèmes humains réels peuvent notamment trouver leur place dans ce domaine.

D4



ÉDUCATION TRANSFORMATRICE

Apprendre autrement pour pouvoir construire autrement.

Ce domaine accueille les projets qui réinventent l'éducation, la transmission des savoirs, la pédagogie, la formation professionnelle, l'apprentissage intergénérationnel, l'éducation publique ou les mécanismes permettant aux femmes et aux hommes de développer leur autonomie, leurs connaissances et leur capacité d'action.

D5



SYSTÈME POLITIQUE & BIENS COMMUNS

Réinventer notre manière de décider ensemble.

Systèmes de gestion et de décision participatifs, gouvernance locale, transparence, institutions locales, gestion des biens communs, participation des populations, nouveaux modèles de représentation ou innovations dans l'organisation politique peuvent notamment s'inscrire dans ce domaine.

À RETENIR

Un projet peut naturellement croiser plusieurs domaines.

Nous lui demanderons simplement d'identifier celui qui représente le mieux son principal levier de transformation.

04

CHAPITRE III · QUI PEUT CANDIDATER ?

Le Grand Prix a vocation à être véritablement international.

La nationalité, le pays de résidence, la notoriété, le niveau de diplôme ou l'appartenance à un réseau particulier ne constituent pas des critères de préférence.

18

ans minimum pour le responsable de projet

5

femmes ou hommes réels et identifiés, au minimum

Pour candidater au Grand Prix, vous devez notamment :

- | | |
|--|---|
| <p>01 avoir un responsable de projet âgé d'au moins 18 ans ;</p> | <p>02 constituer une équipe d'au moins 5 femmes ou hommes réels et identifiés ;</p> |
| <p>03 présenter un projet suffisamment défini et structuré pour pouvoir être évalué ;</p> | <p>04 fournir des informations sincères et vérifiables ;</p> |
| <p>05 respecter les principes d'intégrité du Grand Prix ;</p> | <p>06 satisfaire aux règles relatives aux financements institutionnels antérieurement reçus.</p> |

Une association, une entreprise, une ONG, une coopérative, une structure sociale ou un collectif non encore constitué juridiquement peut donc présenter un projet.

Association

Entreprise

ONG

Coopérative

Structure sociale

Collectif non encore constitué

À RETENIR

Vous n'avez pas encore créé votre structure juridique ?

Ce n'est pas nécessairement un obstacle à votre candidature.

En revanche, si votre projet devient Lauréat, une structure juridiquement apte à recevoir et administrer la dotation devra être mise en place avant tout décaissement.

05 CHAPITRE III · QUI PEUT CANDIDATER

UNE PRIORITÉ DONNÉE À L'ADDITIONNALITÉ

Le Grand Prix veut notamment permettre à des projets à fort potentiel d'impact systémique d'accéder à des ressources auxquelles ils n'ont pas encore eu largement accès.

100 000

CHF · SEUIL

C'est pourquoi un projet ayant déjà reçu **100 000 CHF ou plus de financements externes institutionnels cumulés** entrant dans le périmètre défini par le Règlement officiel n'est pas éligible.

Cela concerne notamment certains investissements externes, les subventions institutionnelles affectées au projet, les prix institutionnels en numéraire ou les financements assimilés.

En revanche, le chiffre d'affaires généré par l'activité du projet n'est pas en lui-même un motif d'exclusion.

ENTRENT NOTAMMENT DANS LE SEUIL

- certains investissements externes
- subventions institutionnelles affectées au projet
- prix institutionnels en numéraire
- financements assimilés

NE SONT NOTAMMENT PAS ASSIMILÉS

- chiffre d'affaires de l'activité du projet
- précommandes commerciales ordinaires
- apports raisonnables des fondateurs
- bénévolat, contributions en nature
- microcrédit, prêts bancaires commerciaux ordinaires

Les précommandes commerciales ordinaires, les apports raisonnables des fondateurs, le bénévolat, les contributions en nature, le microcrédit et les prêts bancaires commerciaux ordinaires ne sont notamment pas assimilés à ces financements institutionnels pour l'application du seuil.

La définition exhaustive des financements inclus et exclus du calcul de ce seuil est celle du Règlement officiel et des documents réglementaires auxquels il renvoie.

Pourquoi cette règle ?

Parce que nous voulons que la dotation puisse avoir un véritable **effet de transformation**.

Le Grand Prix ne récompense pas la pauvreté, ni le misérabilisme social.

Il cherche à identifier les situations dans lesquelles l'accès à de nouvelles ressources financières peut réellement changer la trajectoire d'un projet.

06

CHAPITRE IV · PARCOURS CANDIDAT

COMMENT PARTICIPER ?

Le parcours a été conçu pour éviter de demander, dès le premier jour, un dossier de plusieurs dizaines de pages à tous ceux qui souhaitent participer. Il est progressif.



01

Étape 1 – Allumer votre Étincelle

Présentez votre vision, le problème auquel vous souhaitez répondre, votre solution et ce que vous changeriez si vous disposiez des moyens nécessaires.

02

Étape 2 – Devenir Candidat

Si vous souhaitez participer au Grand Prix, vous complétez progressivement votre dossier : équipe, solution, bénéficiaires, impact recherché, modèle, budget, besoins et premières preuves.

03

Étape 3 – Vérification d'admissibilité

Après la clôture des candidatures, les dossiers font l'objet d'un contrôle d'éligibilité et d'intégrité. Des clarifications ou justificatifs complémentaires peuvent être demandés.

04

Étape 4 – Phase de qualification

Les projets admissibles entrent dans une phase combinant :

l'évaluation d'un Jury international indépendant

et

l'évaluation par le public à travers un vote certifié.

05

Étape 5 – Trois Finalistes

À l'issue de la qualification, **trois projets seulement** deviennent Finalistes.

Ils disposent ensuite du mois d'avril 2027 pour consolider leur projet et leur dossier dans des conditions communes.

06

Étape 6 – La Grande Finale

À partir du 1er mai 2027, tout recommence.

Les résultats obtenus pendant la qualification sont définitivement clôturés, certifiés et archivés.

0

Aucun point obtenu pendant la qualification n'est conservé en Grande Finale.

Les trois Finalistes repartent donc sur une base nouvelle, avec une nouvelle évaluation du Jury et une nouvelle évaluation par le public.

07

Étape 7 – Déploiement, accompagnement & mesure d'impact

La proclamation des Lauréats n'achève pas le parcours.

Elle ouvre une phase officielle et obligatoire de déploiement au cours de laquelle les projets lauréats font l'objet d'un **accompagnement technique, d'un suivi de leur mise en œuvre sur le terrain et d'une évaluation progressive de leur impact réel.**

Des reportings réguliers documentent l'utilisation des ressources, l'avancement des projets, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les enseignements produits.

Cette phase fait partie intégrante du cycle du Grand Prix et intervient **indépendamment du niveau de constitution de la dotation cible au moment de la proclamation des résultats.**

Lorsqu'une partie de la dotation cible reste à mobiliser, la mobilisation financière complémentaire se poursuit à l'intérieur de cette phase, en s'appuyant notamment sur les réalisations documentées et les premiers résultats observables.

À RETENIR

Progressif

Une Étincelle d'abord, un dossier complet ensuite.

Remise à zéro

La Grande Finale repart sans aucun point acquis.

Au-delà du prix

Le déploiement suivi fait partie du cycle.

07 CHAPITRE V · ARCHITECTURE D'ÉVALUATION

COMMENT SERONT ÉVALUÉS LES PROJETS ?

Nous avons choisi de ne confier le résultat ni exclusivement à des experts, ni exclusivement à la popularité. Le classement combine :

55 %

Évaluation du Jury international

45 %

Évaluation par le public certifiée

Le Jury international est composé de membres sélectionnés pour leurs compétences, leur indépendance et la complémentarité pertinente de leurs expériences.

Chaque projet est évalué par **au moins cinq jurés indépendants**, dans le respect des règles relatives aux conflits d'intérêts et à la validité des évaluations.

Les projets sont évalués sur 100 points selon sept dimensions :

Impact humain		20 pts
Faisabilité		20 pts
Équipe & Leadership Ubuntu		20 pts
Dimension systémique, régénérative & éthique		15 pts
Répliquabilité		10 pts
Additionnalité & accès au financement		10 pts
Gouvernance, risques & intégrité		5 pts

SEUIL ÉLIMINATOIRE

60/100

Un projet obtenant moins de **60/100 au Jury** ne peut pas être qualifié ou devenir Lauréat, quel que soit le résultat de son évaluation par le public.

08

CHAPITRE V · ARCHITECTURE D'ÉVALUATION

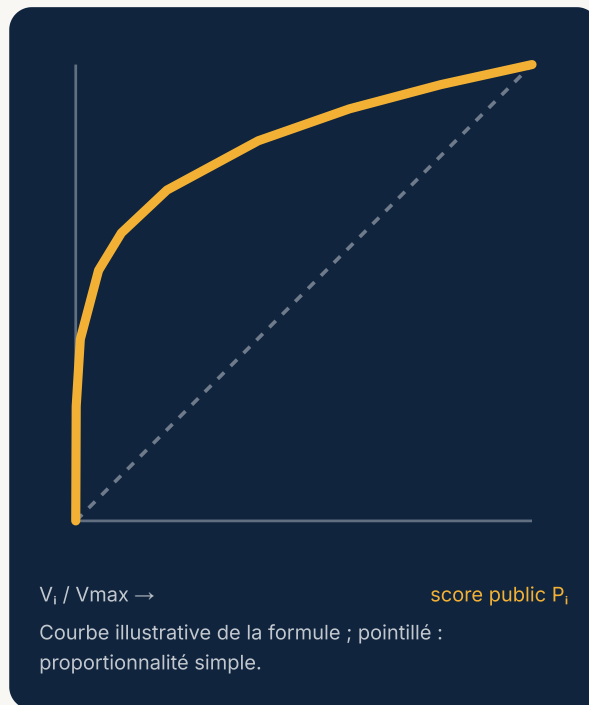
LE PUBLIC COMPTE RÉELLEMENT — SANS TRANSFORMER LE GRAND PRIX EN CONCOURS DE POPULARITÉ

L'évaluation par le public représente **45 % du résultat final**.

Elle compte donc réellement.

Mais nous avons choisi une méthode de calcul conçue pour éviter qu'un projet disposant déjà d'une très large audience ou d'un réseau de soutien particulièrement développé puisse mécaniquement écraser les autres projets.

Le score attribué par le public est calculé à partir des votes certifiés selon une formule concave :



$$P_i = 100 \times (V_i / V_{\max})^{0,20}$$

où V_i représente les votes certifiés obtenus par le projet et $V_{\max}$ le nombre de votes certifiés obtenu par le projet ayant reçu le plus de votes pendant la phase concernée.

Cette méthode produit des rendements décroissants : obtenir davantage de soutien reste toujours avantageux,

mais accumuler massivement des votes ne produit pas un avantage proportionnel illimité.

La formule a fait l'objet d'une validation quantitative préalable par simulations Monte-Carlo et a été gelée avant l'ouverture du vote.

LE SCORE FINAL EST ENSUITE
CALCULÉ COMME SUIT

Score final = 55 % évaluation du Jury + 45 %
évaluation par le public

09

CHAPITRE V · ARCHITECTURE D'ÉVALUATION

UN VOTE, DEUX ÉTAPES DIFFÉRENTES

QUALIFICATION

jusqu'à 3

Pendant la **phase de qualification**, un individu dont l'identité a été vérifiée peut soutenir jusqu'à **trois projets différents**, à raison d'un soutien maximum par projet.

GRANDE FINALE

1 seul

Pendant la **Grande Finale**, chaque individu dont l'identité a été vérifiée ne peut choisir qu'**un seul des trois Finalistes**.

Dans les deux cas, le choix peut être modifié jusqu'à la clôture du scrutin.

Seul le dernier état certifié du vote est pris en compte.

L'achat de votes, les faux comptes, bots, scripts, fermes de clics, rémunérations de votants et autres mécanismes artificiels destinés à fausser l'évaluation sont interdits.

Les compteurs éventuellement affichés pendant un scrutin sont provisoires.

Seuls les résultats certifiés font foi.

À RETENIR · ARCHITECTURE D'ÉVALUATION

55 + 45

Jury international et public certifié, combinés dans le score final.

≥ 5

jurés indépendants évaluent chaque projet.

60/100

au Jury, minimum pour être qualifié ou Lauréat.

^0,20

Formule concave, validée par simulations et gelée avant le vote.

3 → 1

Soutiens par votant : trois en qualification, un seul en Grande Finale.

0

point de qualification conservé en Grande Finale.

10

CHAPITRE VI · DOTATION

UNE DOTATION CIBLE DE 700 000 CHF ET UN ENGAGEMENT AU-DELÀ DE LA REMISE DES PRIX

Notre objectif est de constituer une dotation totale de :

700 000

CHF

répartie selon les plafonds suivants :

1er Lauréat

jusqu'à 500 000 CHF

2e Lauréat

jusqu'à 150 000 CHF

3e Lauréat

jusqu'à 50 000 CHF

À RETENIR · TRANSPARENCE

Ces montants constituent des **objectifs de dotation**. Ils ne sont considérés comme effectivement disponibles qu'à hauteur des fonds réellement constitués et sécurisés.

Nous avons choisi d'être totalement transparents sur ce point : les montants ne seront jamais présentés comme intégralement sécurisés avant de l'être effectivement.

10 : 3 : 1

Clé de référence entre les trois dotations cibles, dans la limite respective de **500 000 CHF, 150 000 CHF et 50 000 CHF** (voir page suivante).

LA PROCLAMATION N'EST PAS LA FIN DU GRAND PRIX

La proclamation des trois Lauréats ouvre une nouvelle phase du cycle : **le déploiement, l'accompagnement technique, le suivi terrain, le reporting transparent et l'évaluation progressive de l'impact réel des projets.**

Cette phase est mise en œuvre que la dotation cible soit, à cette date, **intégralement constituée, dépassée ou encore partiellement à mobiliser.**

Les ressources effectivement disponibles sont attribuées et décaissées conformément au Règlement officiel, à la Politique

financement & Fonds et aux mécanismes de contrôle applicables.

Les projets lauréats s'engagent à participer au dispositif de suivi, à produire les éléments de reporting requis et à permettre, dans des conditions compatibles avec leurs contraintes opérationnelles, la sécurité des bénéficiaires et la protection des informations légitimement confidentielles, la vérification de la mise en œuvre et des résultats annoncés.

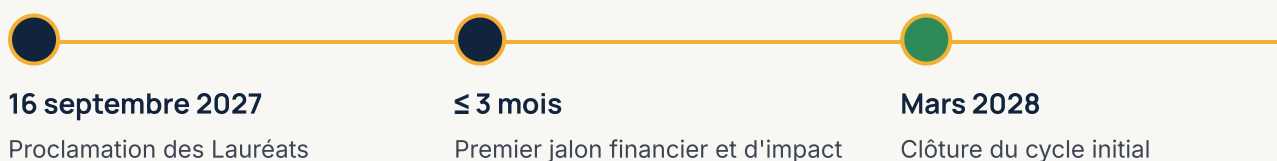
SI LA DOTATION CIBLE N'EST PAS ENCORE ENTIÈREMENT CONSTITUÉE

Lorsqu'une partie des 700 000 CHF reste à mobiliser au moment de la proclamation, une période complémentaire de mobilisation financière se poursuit pendant la phase de déploiement.

Les réalisations documentées, les reportings publiables et les premiers résultats observés contribuent à démontrer l'effectivité des

projets et peuvent soutenir la mobilisation des ressources complémentaires nécessaires pour tendre vers la dotation cible.

Un **premier jalon financier et d'impact intervient au plus tard trois mois après la proclamation.** La phase de suivi et d'accompagnement se poursuit, dans tous les cas, jusqu'à la clôture du cycle initial en mars 2028.



CLÉ DE RÉFÉRENCE

10 : 3 : 1

La clé de référence entre les trois dotations cibles demeure 10 : 3 : 1, dans la limite respective de **500 000 CHF, 150 000 CHF et 50 000 CHF.**

Les modalités précises d'attribution, d'engagement, de décaissement échelonné, de complément éventuel et de clôture sont définies par la Politique financement & Fonds.

Les montants effectivement constitués, attribués et décaissés sont rendus publics conformément aux règles de transparence du Grand Prix.

11

CHAPITRE VII · GARANTIES D'INDÉPENDANCE

LE FINANCEMENT N'ACHÈTE PAS VOTRE PROJET

Recevoir une dotation du Grand Prix ne signifie pas céder votre projet.

Les candidats et Lauréats restent titulaires des droits de propriété intellectuelle attachés à leurs créations, inventions et projets.

Les droits accordés dans le cadre de la participation sont limités à ce qui est nécessaire pour évaluer, présenter, traduire, communiquer, promouvoir et archiver le projet dans le cadre du Grand Prix.

La participation ne donne automatiquement à l'organisateur :

- ✗ aucune participation financière dans la structure porteuse du projet ;
- ✗ aucun droit de contrôle ;
- ✗ aucune propriété sur le projet ;
- ✗ aucun brevet ;
- ✗ aucune marque ;
- ✗ aucune licence commerciale générale.

12

CHAPITRE VII · GARANTIES D'INDÉPENDANCE

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EST AUTORISÉE

Nous ne voulons pas organiser un concours contre l'intelligence artificielle.

Nous voulons encourager une utilisation responsable des outils d'IA afin de favoriser l'émergence d'une véritable **intelligence augmentée**.

Vous pouvez donc utiliser l'IA pour rechercher, structurer une réflexion, traduire, écrire, analyser, prototyper, concevoir ou améliorer votre dossier.

Mais vous restez responsable de ce que vous soumettez.

Créer de fausses preuves, inventer des membres d'équipe, fabriquer de faux témoignages ou présenter une réalisation fictive comme réelle constitue une violation des règles.

De la même manière, nos propres outils automatisés peuvent contribuer à détecter des anomalies ou à faciliter certains contrôles, mais aucune exclusion ou sanction significative ne peut être décidée exclusivement par une intelligence artificielle.

À RETENIR · PROPRIÉTÉ

Le projet reste à ses porteurs. Les droits concédés se limitent aux besoins du Grand Prix.

À RETENIR · IA

L'IA est permise. Aucune sanction significative n'est décidée exclusivement par une IA.

13

CHAPITRE VII · GARANTIES D'INDÉPENDANCE

UN DISPOSITIF CONSTRUIT POUR PROTÉGER SON INDÉPENDANCE

Les règles du Grand Prix sont établies et publiées avant l'ouverture des phases d'évaluation concernées.

Le fondateur de l'initiative et son propre écosystème, l'écosystème Ubuntu®, sont **hors compétition**.

Les projets témoins utilisés pour expliquer le dispositif sont également hors compétition et, lorsqu'ils sont fictifs et conçus à des fins pédagogiques, clairement identifiés comme tels.

Les partenaires financiers ne peuvent pas acheter :

✗

une place dans le Jury ;

✗

un meilleur score ;

✗

un droit de veto ;

✗

un classement ;

✗

des votes
supplémentaires ;

✗

ni un avantage accordé à
un projet.

Les membres du Jury sont soumis à des obligations d'indépendance et de déclaration des conflits d'intérêts.

Avant le verrouillage de leurs évaluations, les résultats consolidés de l'évaluation par le public ne leur sont pas institutionnellement communiqués.

L'OBJECTIF EST SIMPLE

« Faire en sorte qu'un projet soit évalué pour ce qu'il est, pour ce qu'il démontre et pour ce qu'il peut réellement transformer. »

14

CHAPITRE VIII · CALENDRIER

CALENDRIER OFFICIEL 2026-2028



CALENDRIER OFFICIEL 2026-2028 · SUITE

Du 10 septembre au 19
septembre 2027

SOMMET INTERNATIONAL DU LEADERSHIP UBUNTU®

Révélation du classement final et proclamation des trois
Lauréats du Grand Prix international
#500KPourChangerLeMonde.

16 septembre 2027

PROCLAMATION DES LAURÉATS & ATTRIBUTION DES DOTATIONS

La proclamation ouvre officiellement la phase de
déploiement, d'accompagnement technique, de suivi terrain
et d'évaluation d'impact.

Du 16 septembre 2027 à
mars 2028

DÉPLOIEMENT, ACCOMPAGNEMENT & SUIVI D'IMPACT

- mise en œuvre des projets lauréats ;
- accompagnement technique ;
- suivi terrain ;
- reporting périodique et transparent ;
- documentation des réalisations ;
- mesure progressive des indicateurs d'impact ;
- communication sur l'avancement ;
- mobilisation financière complémentaire lorsque la dotation cible reste partiellement à constituer.

Décembre 2027

PREMIER JALON CONSOLIDÉ

Point d'étape sur le déploiement, les résultats observables, les
indicateurs d'impact, les ressources mobilisées, les
décaissements et, le cas échéant, les fonds restant à mobiliser.

Mars 2028

CLÔTURE DU CYCLE INITIAL & PREMIER BILAN D'IMPACT

Publication d'un bilan documentant les dotations effectivement
mobilisées, attribuées et décaissées, l'état de déploiement des
projets, les premiers résultats observables et les enseignements
issus de leur accompagnement.

2026

Ouverture · dépôt · vérifications

2027

Qualification · Finale · Sommet ·
Lauréats

2028

Clôture du cycle initial · bilan
d'impact

15

CHAPITRE IX · PORTEURS & RESSOURCES

ET SI VOTRE PROJET N'EST PAS ENCORE PRÊT ?

Alors commencez peut-être simplement par une Étincelle.

#500KPourChangerLeMonde n'a pas été imaginé uniquement pour les entrepreneurs déjà entourés de consultants, d'investisseurs et d'experts.

Nous voulons également permettre à des enseignants, chercheurs, associations, collectifs, ingénieurs, agriculteurs, artistes, travailleurs sociaux, étudiants majeurs,

entrepreneurs, artisans, inventeurs et femmes et hommes engagés sur le terrain de mettre une vision sur la table.

Vous n'avez pas besoin de prétendre avoir déjà toutes les réponses.

Vous devez en revanche être prêt à chercher sérieusement, à confronter votre vision au réel, à construire avec d'autres et à démontrer comment votre projet peut passer de l'intention à l'action.

« Une Étincelle n'a pas besoin d'être déjà devenue un feu ou un phare pour commencer à éclairer. »

16

CHAPITRE IX · PORTEURS & RESSOURCES

QUI PORTE #500KPOURCHANGERLEMONDE ?

PORTEUR

L'initiative est portée par la Fondation du Leadership Ubuntu (en constitution).

Cette organisation transitoire permet au Grand Prix de disposer d'un cadre juridique pendant la constitution de la Fondation.

ORGANISATEUR JURIDIQUE TRANSITOIRE

Durant sa phase de constitution, elle est provisoirement portée et organisée juridiquement par l'ASSOCIATION FOUNDI.

Les responsabilités juridiques, financières et opérationnelles correspondantes sont précisées dans le corpus réglementaire officiel du Grand Prix.

17

CHAPITRE IX · RESSOURCES RÉGLEMENTAIRES

LES RÈGLES SONT PUBLIQUES

Une initiative qui ambitionne de contribuer à transformer le Monde doit commencer par rendre compréhensibles les règles qu'elle s'applique à elle-même.

Nous avons donc choisi de rendre publiques les règles essentielles du Grand Prix.

Les participants peuvent notamment consulter :

- | | |
|--|---|
| <p>01 le Règlement officiel ;</p> | <p>06 la politique de propriété intellectuelle ;</p> |
| <p>02 les Conditions générales de participation ;</p> | <p>07 la politique relative aux données personnelles et au droit à l'image ;</p> |
| <p>03 la grille d'évaluation du Jury ;</p> | <p>08 le règlement relatif au financement, aux contributions et aux dotations ;</p> |
| <p>04 le Règlement du vote public et de l'intégrité numérique ;</p> | <p>09 le calendrier officiel ;</p> |
| <p>05 la Charte sur l'intelligence artificielle ;</p> | <p>10 ainsi que le rapport méthodologique de validation quantitative de la formule utilisée pour l'évaluation par le public.</p> |

Ces documents constituent la référence pour les règles détaillées applicables au Grand Prix.

Notre ambition n'est pas de demander la confiance sans preuve.

Elle est de construire les conditions permettant à chacun de comprendre **comment les projets sont admis, évalués, déportés et financés.**

BIBLIOTHÈQUE DE RESSOURCES

500kchallenge.ch

Plateforme de résilience numérique : le corpus réglementaire et les informations utiles y restent consultables de façon perpétuelle, y compris si la plateforme officielle est momentanément indisponible.

PLATEFORME OFFICIELLE

500kchallenge.world

Participation au Grand Prix : Étincelles, candidatures, évaluation par le public et publication des résultats certifiés.

18

CHAPITRE X · APPEL FINAL

NOUS VOULONS DÉCOUVRIR CE QUE VOUS FÉRIEZ

Peut-être que votre projet transformera une école.

Peut-être qu'il permettra à des femmes et des hommes aujourd'hui exclus des circuits traditionnels d'accéder au financement nécessaire pour entreprendre.

Peut-être qu'il réparera une injustice.

Peut-être qu'il donnera aux habitants d'un village, d'une ville ou d'un territoire de nouveaux moyens de prendre part aux décisions qui façonnent leur existence.

Peut-être qu'il utilisera une technologie d'une manière que nul n'avait encore imaginée.

Peut-être qu'il transformera la vie de cent individus.

Puis de mille. Puis de cent mille.

Nous ne savons pas encore d'où viendront les projets qui marqueront cette première édition.

Nous ne savons pas davantage si la prochaine grande solution émergera d'un laboratoire, d'une école, d'un village, d'un atelier, d'une entreprise, d'une association, d'une exploitation agricole, d'une université ou de l'expérience quotidienne de femmes et d'hommes qui connaissent intimement un problème parce qu'ils le vivent.

Et c'est précisément pour cela que cet appel est international.

Nous voulons découvrir ces projets.

Nous voulons les rendre visibles.

Nous voulons permettre au public de les découvrir, de les évaluer et de les soutenir.

Et nous voulons contribuer à donner à certains d'entre eux les moyens de changer d'échelle.



À VOUS MAINTENANT

Si vous aviez 500 000 CHF pour changer le Monde...

QUE FERIEZ-VOUS ?

ALLUMEZ VOTRE ÉTINCELLE.

CONSTITUEZ VOTRE ÉQUIPE.

PRÉSENTEZ VOTRE PROJET SUR **500KCHALLENGE.WORLD**.

Et montrez-nous quel monde vous voulez changer.

OUVERTURE DES CANDIDATURES

à partir du jeudi 10 septembre 2026

CLÔTURE DES CANDIDATURES

jeudi 10 décembre 2026 à minuit

Grand Prix international #500KPourChangerLeMonde — Cycle initial 2026-2028

Objectif : 500 000 Étincelles · 150+ pays · 5 domaines de transformation · 3 Finalistes · Une ambition commune : changer le Monde, un monde à la fois.

"Pour changer le Monde, change Ton monde !", conformément au thème central de la première édition 2027 du Sommet international du Leadership Ubuntu®

ACCÈS RAPIDE

RESSOURCES

PLATEFORME OFFICIELLE

500kchallenge.world

- Allumer une Étincelle
- Déposer une candidature au Grand Prix
- Évaluation par le public (vote certifié)
- Résultats certifiés et proclamations

BIBLIOTHÈQUE · RÉSILIENCE NUMÉRIQUE

500kchallenge.ch

- Corpus réglementaire et juridique V3
- Documents de référence et informations utiles
- Accès perpétuel, y compris en cas d'indisponibilité momentanée de 500kchallenge.world

CORPUS RÉGLEMENTAIRE CYCLE 2026-2028 · CONSULTABLE SUR 500KCHALLENGE.CH

Règlement officiel

Conditions générales de participation

Grille d'évaluation du Jury

Règlement du vote public et de l'intégrité numérique

Charte sur l'intelligence artificielle

Politique de propriété intellectuelle

Données personnelles et droit à l'image

Financement, contributions et dotations

Calendrier officiel

Rapport méthodologique · formule du vote public

DATES À RETENIR

10.09.2026

Ouverture

10.12.2026

Clôture des candidatures

31.03.2027

3 Finalistes

16.09.2027

Proclamation des Lauréats



Fondation du Leadership Ubuntu (en constitution)

Provisoirement portée et organisée juridiquement par l'ASSOCIATION FOUNDI.

Appel international à projets #500KPourChangerLeMonde · Cycle 2026-2028 · V3 · Édition presse